



## ORDRE DU JOUR

---

**Séance extraordinaire du conseil  
tenue le lundi 20 décembre 2018, à  
20 h, à l'hôtel de ville**

---

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- \* 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- \* 2.0 Règlement 2133-2018 – Modifiant le règlement 541-1990 concernant le régime de retraite des employés - Adoption
- \* 3.0 Règlement 2131-2018 – Taux de taxes, compensation, intérêts et modalités de paiement – Exercice financier 2019 - Adoption
- \* 4.0 Soutien et entretien des applications informatiques pour 2019 – Firme PG Solution – Octroi de contrat
- \* 5.0 Lettre d'entente n°12 – Modification de l'administrateur du régime de retraite
- \* 6.0 Lettres d'entente n°s 13 et 14 – Exclusion de certains employés de l'article 24 de la convention collective
- \* 7.0 Subvention – Athlète élite – Léa Malo
- \* 8.0 Fourniture d'essence ordinaire et diesel 2019 – Octroi du contrat

Préparé par : David Cousineau, Llb, MBA  
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint

Le 20 décembre 2018